

Situation à 6 mois - 1er janvier 2023

25 diplômé·e·s en 2021-22

21 répondant·e·s, dont :

11 FIE

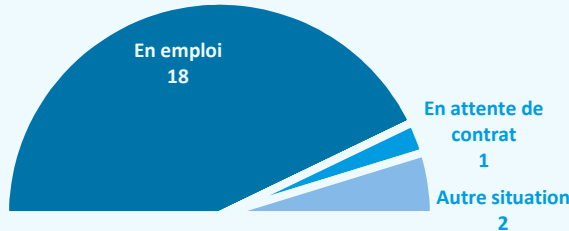
9 femmes

10 FIA

12 hommes

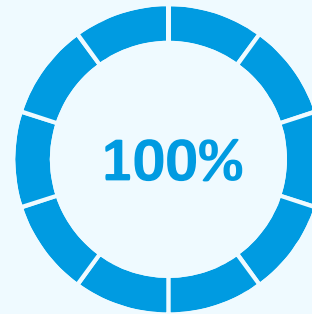
Taux de réponse : **84%**

ISIS 5 – INU Champollion



Situation des diplômé·e·s au 1er janvier 2023

(1) les personnes dans une autre situation sont les personnes inscrites dans une formation, en service civique ou inactives
(2) les personnes en attente de contrat sont celles qui ont trouvé un emploi débutant après le 1er décembre 2020



Insertion professionnelle au 1er janvier 2023 (1)

(1) le taux d'IP est défini comme le taux d'actif·ve·s en emploi. Il est donc obtenu en divisant le nombre de personnes en emploi par le dénominateur correspondant à la somme des individus en emploi et ceux qui n'en ont pas, mais en recherchant un

18 répondant·e·s sont en situation d'emploi au 1er janvier 2023

100%

(18 réponses)

Part des diplômé·e·s dont l'accès à l'emploi s'est fait en sortie immédiate d'études ou dans les deux mois suivant l'obtention du diplôme (1) (2)

(1) différence calculée sur la base de la date d'obtention du diplôme telle qu'énoncée par les répondant·e·s
(2) calcul réalisé sur la base du premier emploi après le diplôme

36 000 €

(18 réponses)

Salaire annuel (brut) médian au 1er janvier 2023 (1) (2) (3)

(1) les personnes travaillant à temps partiel sont hors périmètre
(2) avec primes
(3) hors thèses

10

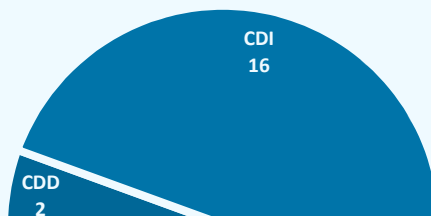
8

2501 € à 3000 €

> 3000 €

Revenu brut mensuel au 1er janvier 2023 (1) (2) (3)

(1) les personnes travaillant à temps partiel sont hors périmètre
(2) avec primes
(3) hors thèses



Type de contrat au 1er janvier 2023

9 diplômé·e·s ont effectué l'un de leurs stages ou leur apprentissage dans l'entreprise qui les emploie au 1er janvier 2023

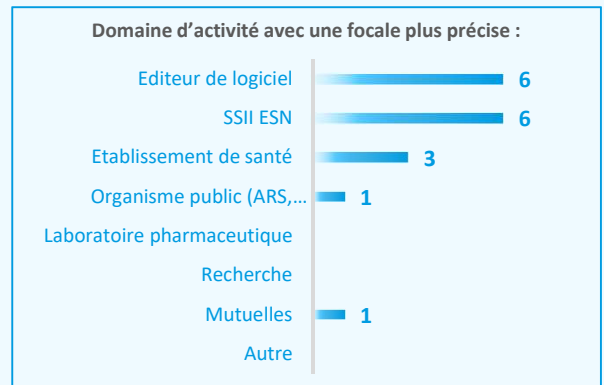
18

Ingénieur·e·s, cadres, professions intellectuelles supérieures, cat. A

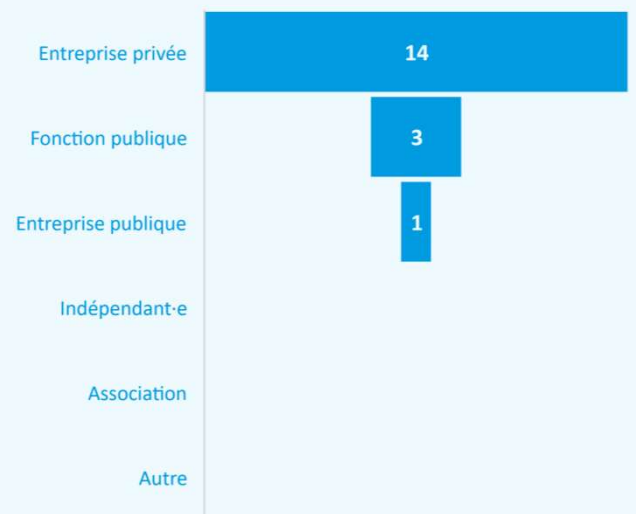
Niveau de l'emploi au 1er janvier 2023



Domaine d'activité de l'employeur-euse au 1er janvier 2023



Lieu de travail au 1er janvier 2023

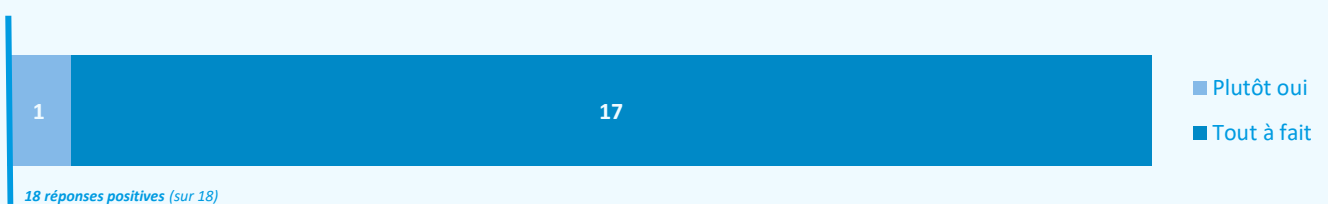


Type d'employeur-euse au 1er janvier 2023

L'emploi que vous occupez au 1er janvier 2023 correspond-il à la spécialité de votre diplôme d'ingénieur-e ?

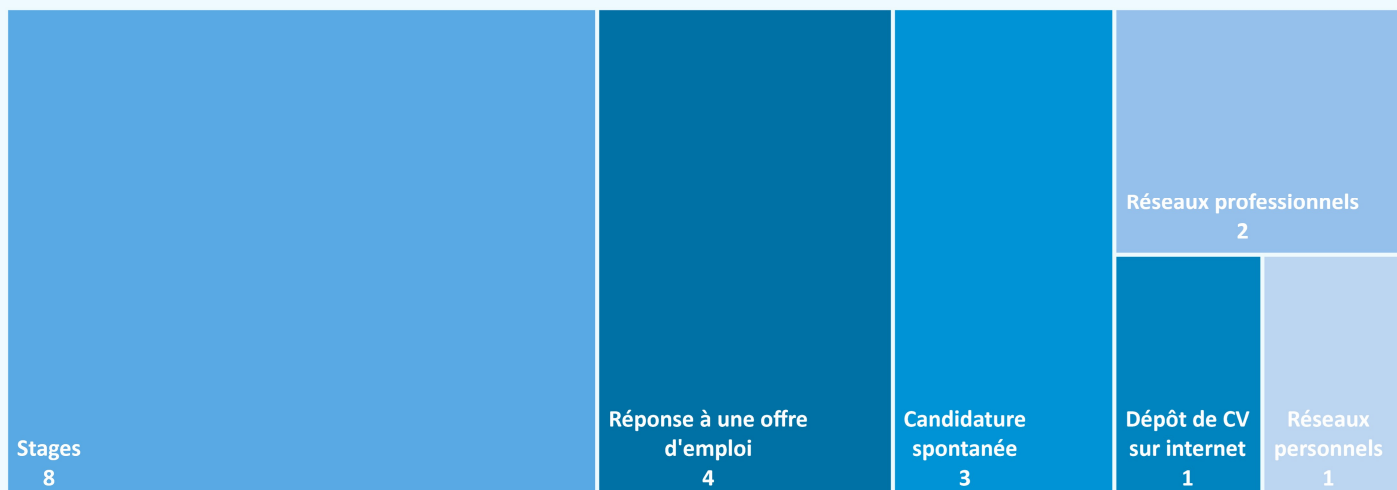


L'emploi que vous occupez au 1er janvier 2023 correspond-il à votre niveau de diplôme (Bac +5) ?



Comment avez-vous trouvé l'emploi que vous occupez au 1er janvier 2023 ? (1)

(1) Question à choix multiples, limitée à deux réponses. Le nombre de réponses peut dépasser de fait le nombre de répondant-e-s



18 répondant-e-s ont indiqué l'intitulé de leur emploi au 1er janvier 2023 dont voici la restitution exhaustive :

- Chef-fe de projet
- Consultant-e
- Ingénieur-e d'études
- Concepteur-trice développeur-euse
- Chargé-e de mission SI
- Concepteur-trice
- Ingénieur-e en développement web
- Ingénieur-e data
- Analyste concepteur-trice développeur-euse
- Ingénieur-e recherche et développement
- Analyste réseau
- Ingénieur-e informatique
- Scrum master
- Ingénieur-e chargé-e d'affaire qualité et réglementaire
- Ingénieur-e déploiement support
- Ingénieur-e concepteur-trice
- Développeur-euse back end
- Ingénieur-e hospitalier-ère